

## RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 27 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept octobre, à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energie, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saint-Paul d'Espis, sous la présidence de Robert DESCAZEAUX, son Président.

Délégués votants présents :

ALBEFEUILLE LAGARDE	Mme CHIKHI	ALBIAS	M. ROUCHY
ASQUES	M. FALGAYRAS	AUTERIVE	Mme DELPONT
AUVILLAR	M. COMPAGNAT	BARRY-D'ISLEMADE	M. PORTAL
BEAUMONT DE LOMAGNE	M. SEIGNERON	BELBEZE EN LOMAGNE	M. LANE
BELVEZE	M. OLIVIER	BIOULE	M. RICARD
BOUDOU	M. TRONCO	BOURRET	M. DUSSAUX
BRASSAC	M. JALARET	BRESSOLS	M. IBRES
BRUNIQUEL	M. TSCHOCKE	CAMPAS	M. ASTOUL
CANALS	M. PURCHA	CASTANET	M. ROUX
CASTELFERRUS	M. DUPUY	CASTELSAGRAT	M. DONZELLI
CASTELSARRASIN	M. BENECH	CAUMONT	M. COSTES
CAYRIECH	M. DONNADIEU	CAZES MONDENARD	Mme DESHURAUD
CORBARIEU	M. GAYRAL	CORDES TOLOSANNES	M. CITRON
COUTURES	M. GARRIGUES	CUMONT	M. FAURE
DUNES	M. MORELLINI	DURFORT LACAPELETTE	M. PUIGVERT
ESCATALENS	M. BAZIN	ESCAZEAUX	M. DUILHE
ESPALAIS	M. MOLLE	ESPARSAC	M. GUIRBAL
ESPINAS	M. FERAL	FABAS	M. POZZA
FAUROUX	M. VIELLEVIGNE	FENEYROLS	M. JALBAUD
GARGANVILLAR	M. DESCAZEAUX	GASQUES	M. LETOURMY
GIMAT	M. DIANA	GINALS	M. CADILHAC
GLATENS	M. RENARD	GOAS	M. BAQUE
GOLFECH	M. WALASZEK	GOUDOURVILLE	M. BOUYAT
GRAMONT	M. SERRES	GRISOLLES	M. MARTY
LABARTHE	M. NOUGAYREDE	LABASTIDE DE PENNE	M. PRADAL
LABASTIDE DU TEMPLE	M. SPIGA	LABASTIDE SAINT-PIERRE	M. OLIVIER
LACHAPELLE	M. CAVIN	LACOUR-DE-VISA	M. LAVERGNE
LACOURT SAINT PIERRE	Mme PIZZINI	LAMAGISTERE	M. DOUSSON
LAMOTHE-CAPDEVILLE	M. GABACH	LAPENCHE	M. VAN GYSEL
LA SALVETAT BELMONTET	M. PEZOUS	LAUZERTE	M. PIERASCO
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	M. BRIOIS	LAVIT DE LOMAGNE	M. CONSTANTIN
LEOJAC	M. QUATRE	LE PIN	M. JEAN
LES BARTHES	M. MAGNAC	L'HONOR DE COS	M. ROBERT
MALAUSE	M. VILLA	MARIGNAC	M. RINALDI
MARSAC	M. BECBEC	MAS-GRENIER	M. LONGAGNE
MEAUZAC	M. SALITOT	MERLES	M. HOZJAN
MIRABEL	Mme LINSTRUISEUR	MIRAMONT-DE-QUERCY	M. THUERY
MOLIERES	M. NOYER	MONBEQUI	M. VILLEMUR
MONCLAR DE QUERCY	M. EMBOULAS	MONTAIGU DE QUERCY	M. LAVABRE
MONTAIN	M. DELLUC	MONTALZAT	M. CRABIE
MONTASTRUC	M. MALMON	MONTAUBAN	Mme BERLY
MONTBETON	M. WEILL	MONTECH	M. BELY
MONTEILS	M. MASSALOUF	MONTESQUIEU	Mme FEAU
MONTFERMIER	M. LANDOU	MONTJOI	M. BRUEL
MONTRICOUX	M. BOUISSET	MOUILLAC	M. ROMANO
NEGREPILISSE	M. RICARD	PERVILLE	M. VIGROUX
PIQUECOS	Mme CASTAGNE	POMMEVIC	M. DELACHOUX
POMPIGNAN	M. RIBES	PUYCORNET	Mme PUJOL
PUYLAROQUE	M. BELON	REALVILLE	M. MOURGUES
REYNIES	M. DABOUST	ROUECOR	M. VILLENEUVE
SAUVETERRE	M. BELVEZE	SAVENES	M. DE TARRAGON
SEPTFONDS	M. TABARLY	SERIGNANC	M. GIAVARINI
SISTELS	M. QUARGENTAN	ST-AMANS-DU-PECH	M. MERLY
ST-ANONIN NOBLE VAL	Mme MILLE	ST-CIRICE	M. TRAMUZZI
ST-CIRQ	M. BAILLS	ST-CLAIR	M. VERBRUGGE
ST-GEORGES	M. PAGES	ST-JEAN DU BOUZET	M. TASSIAUX
ST-LOUP	Mme CRESSON	ST-MICHEL	Mme TREUILHE
ST-NAUPHARY	M. LACAM	ST-NAZAIRE DE VALENTANE	M. BARRA
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	M. BOYE	ST-PAUL D'ESPIS	M. MALLEVIALLE
ST-PORQUIER	M. PREVEDELLO	ST-PROJET	M. ESTRISPEAU
ST-VINCENT D'AUTEJAC	M. GRILLAT	TOUFFAILLES	M. BARREAU
TREJOULS	M. ALBUGUES	VAISSAC	M. DELMAS
VALEILLES	M. CREHEN	VALENCE D'AGEN	M. GROUSSOU
VAREN	M. CANTALOUBE	VERFEIL SUR SEYE	M. BAYLAC
VILLEMADÉ	M. LABRUYERE		

**Délégués excusés :**

ANGEVILLE	M. LABORIE	AUTY	M. CRAIS
BALIGNAC	M. DUPONT	BARDIGUES	M. DUPOND
BESSENS	M. GIMBREDE	BOUILLAC	M. MATILDE
BOURG DE VISA	M. MEYER	CASTERA BOUZET	M. WATTEL
CAUSSADE	M. DUJOLS	CAYLUS	M. SERVIERES
CAZALS	M. MONTANE	COMBEROUGER	M. ANTONIOLLI
DONZAC	M. SOPETTI	FAJOLLES	M. MIRAMONT
FAUDOAS	M. DUPONT	FINHAN	M. DUBEROS
GARIES	M. TONIN	GENEBRIERES	M. ESCALETTE
LABOURGADE	M. SAMAIN	GENSAC	Mme FABAROL
LAFITTE	M. MASSON	LACAPELLE-LIVRON	M. FRAYSSE
LAGUEPIE	M. SEMPER	LAFRANCAISE	M. SEGONNE
LARRAZET	Mme SOBOL	LAMOTHE CUMONT	M. THAU
LE CAUSE	M. COUREAU	LAVAURETTE	M. PASSE DAT
LOZE	M. FAUCON	LIZAC	M. GARGUY
MAUBEC	M. DAYREM	MANSONVILLE	M. BERTHET
MOISSAC	M. TAMIETTI	MAUMUSSON	M. FAUX
MONTBARLA	M. CHERON	MONTAGUDET	M. BENOIS
MONTPEZAT DE QUERCY	M. CABOS	MONTGAILLARD	M. SALOMON
ORGUEIL	M. PUJOL	NOHIC	M. SAVIGNAC
POUPAS	M. KENDALL	PARISOT	M. CHEVALERIAS
PUYGAILLARD DE QUERCY	M. GARY	PUYGAILLARD DE LOMAGNE	M. BREIL
ST-AIGNAN	M. CHIARAMELLO	PUYLAGARDE	M. GILLES
ST-BEAUZEIL	M. POST	ST-AMANS DE PELLAGAL	M. AURIENTIS
ST-SARDOS	M. FENIE	ST ETIENNE DE TULMONT	M. AUFRERE
STE-JULIETTE	M. GIBERT	ST-VINCENT LESPINASSE	Mme GARRIC
VAZERAC	M. VEYRAC	VARENNES	M. SUZZONI
VERLHAC TESCOU	Mme EMPTAZ	VERDUN SUR GARONNE	M. TUYERES
VILLEBRUMIER	M. GARROS		

**Pouvoirs à :** M. LONGAGNE (MAS GRENIER) pour M. PECH (AUCAMVILLE)  
M. DE TARRAGON (SAVENES) pour M. REY (BEAUPUY)  
M. LAVABRE (MONTAIGU DE QUERCY) pour M. MONTAGNAC (BOULOC EN QUERCY)  
Mme PURCHA (CANALS) pour M. DEVAY (DIEUPENTALE)  
M. DESCAZEUX (GARGANVILLAR) pour M. OLLINO (CASTELMAYRAN)  
Mme LINSTRISEUR (MIRABEL) pour Mme DAMAGGIO (CAYRAC)  
Mme PIZZINI (LACOURT ST-PIERRE) pour M. GRADIT (MONTBARTIER)  
M. LACAM (ST-NAUPHARY) pour M. DELLAC (ST-ARROUMEX)  
M. RINALDI (MARNIGNAC) pour M. COUDERC (VIGUERON)

**Membres en exercice : 195**

**Membres présents : 129**

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

**Représentés par pouvoir : 9**

**Assistaient également à la séance :**

Mme MAURIEGES, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil Départemental  
M. HENRIOT, Conseiller Départemental  
Monsieur DEJEAN, Maire de Saint-Paul d'Espis  
M. VIRY, Directeur Territorial des services d'ENEDIS  
M. BLOND, Directeur Territorial GRDF  
Mme ALBOUY-DAVID, Directeur de développement EDF et M. DOR, Référent concession  
M. JANIN, Directeur d'ORANGE  
M. COYAUD, Directeur Général de Tarn-et-Garonne Numérique  
M. PARACUELLOS, Correspondant ORANGE des réseaux des collectivités locales  
M. GAILLARD, Payeur départemental  
Mme TOURNEBISE, Conseil Départemental  
Mme BAYLES-PENCHE, Directrice Générale des Services,  
et l'ensemble des personnels techniques et administratifs du SDE 82

## ENTENTE : ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNS

---

Le Président indique aux membres du Comité syndical qu'à l'issue de l'assemblée générale de l'Entente « Territoire d'Energie Occitanie », qui s'est tenue le 28 septembre 2017 au Pic du Midi, les 13 syndicats souhaitent mener une réflexion commune sur deux thèmes particulièrement importants à savoir le renouvellement des concessions de distribution publique d'électricité et le développement des "smarts-grids".

Pour ce qui concerne le premier point, dans le cadre de la finalisation des discussions sur le nouveau modèle national de cahier des charges de concession entre Enedis, EDF, la FNCCR et France Urbaine, les syndicats d'énergie seront amenés à négocier avec Enedis en s'appuyant sur ce modèle et en y insérant des spécificités territoriales. L'Entente a identifié, en complément des sujets locaux incombant à chacun des départements, des sujets d'intérêts régionaux liés notamment à la transition énergétique et aux attentes de la Région à Energie Positive, sur le contrôle du raccordement des producteurs d'électricité, la maîtrise d'ouvrage pour le raccordement des producteurs d'électricité, la liste des opérations de transition énergétique éligibles à la redevance R2 et le barème optimisé pour les travaux sous tension TST, afin d'assurer la continuité de la desserte en électricité dans les meilleures conditions.

Afin d'appréhender précisément ces points, l'Entente envisage d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage externalisée, mutualisée et dédiée à ces sujets présentant un intérêt régional, pour coordonner, étudier et rédiger les documents dans le cadre des discussions à cet effet, étant entendu que le coût de cette prestation serait réparti entre les syndicats.

Le Président poursuit avec le deuxième thème, la nécessaire mutation liée aux réseaux intelligents, marquée par les évolutions suivantes : les consommateurs deviendront ainsi acteurs, l'énergie des producteurs délocalisés sera mieux maîtrisée, tout cela dans un souci de meilleure gestion de l'énergie produite et consommée, en lien avec les énergies renouvelables. Aussi, pour cibler au mieux les expérimentations que les 13 syndicats pourraient partager, l'Entente envisage d'engager une étude, (estimée à ce jour à environ 30 000 €). Le Président précise que pour la réalisation de cette étude, un SDE de l'Entente sera désigné comme pilote de cette opération ; il assurera les aspects administratifs et financiers du marché, les fonctions de pilotage, d'animation et de secrétariat. Les frais financiers seront ventilés, quant à eux, à part égale entre les 13 syndicats Cette étude porterait sur l'état des lieux des expérimentations existantes, la formation des SDE au "smart grid", la recherche d'expérimentations répondant aux besoins des membres et les conditions de mise en œuvre. Il ajoute que la Région et l'ADEME, partenaires sur cette thématique, sont vivement intéressées par cette étude, laquelle pourrait bénéficier d'une aide financière de leur part.

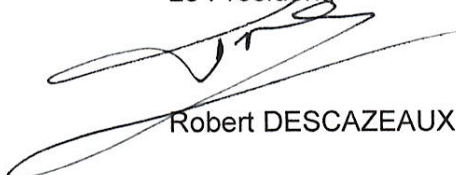
Le Président propose aux membres du Comité syndical, d'approuver les deux orientations qui viennent d'être présentées, d'autoriser le SDE 82 à participer à ces actions communes, engagées par l'Entente régionale et, de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations, notamment pour la prise en charge des frais communs.

### DECISION

Le Comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver les deux orientations qui viennent d'être présentées, d'autoriser le SDE 82 à participer aux actions communes, engagées par l'Entente régionale dans le cadre du renouvellement des concessions de distribution d'électricité et du développement des "smart-grid" et autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations, notamment pour la prise en charge des frais communs.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président



Robert DESCAZEUX